



Paroisse Saint-Pierre de Montmartre



Dimanche 25 mai 2025
Sixième dimanche de Pâques
Année C
N°998

Fin de vie

Alors que le texte de loi sur la fin de vie est en discussion à l'Assemblée Nationale, voici quelques éléments de réflexion que nous proposait notre évêque, Mgr Ulrich, lors de la 16ème Veillée pour la vie :

« C'est en tordant le sens des mots qu'on veut faire accepter cette perspective : appeler mort naturelle, celle qui résultera du geste volontaire qui l'aura provoquée. Appeler aide fraternelle le geste qui tue ou la parole qui y conduit. Invoquer un droit à mourir alors que la mort est un fait inéluctable. Désigner une période comme fin de vie sur des critères impossibles à définir. Ajouter un délit d'entrave à ce droit à mourir ; alors que pendant des décennies et encore aujourd'hui on multiplie les règles de la conduite des véhicules pour éviter les accidents mortels sur la route, ou encore pour protéger nos frères et nos sœurs des gestes désespérés et suicidaires.

Commencer par dire que cette possibilité de demander la mort ne s'appliquerait que dans quelques rares cas de maladies incurables et provoquant des souffrances et des angoisses, pour avouer finalement que c'est un droit qui sera en réalité peu encadré.

Le grand rabbin de France a eu bien raison d'écrire récemment et de citer le philosophe : « On ne peut pas défendre le suicide assisté comme moindre mal, car Paul Ricœur a déjà tranché la question éthique qui se pose : "Jamais la sagesse pratique ne saurait consentir à transformer en règle l'exception à la règle. Encore moins devrait-on légiférer dans un domaine où la responsabilité de choix déchirant ne saurait être allégée par la loi." » (Le Monde, 14 mai 2025).

Nous ne sommes certes pas les seuls, nous croyants, nous catholiques, à nous interroger de cette façon, à nous demander quel est l'avenir qui est dessiné pour nous ! Nous entendons la voix des médecins et des soignants qui disent que le serment qu'ils prêtent ne les incline pas à accepter de telles pratiques. La mort donnée n'est pas, ne peut pas être un soin. Des juristes aussi pensent que l'équilibre législatif des lois précédentes insuffisamment connues et appliquées sera bien rompu. Et puis ceux qui sont proches des plus pauvres, des plus fragiles de notre société imaginent déjà que ceux-ci seront les premiers à s'estimer de trop, les premiers à se laisser persuader que leur vie ne vaut pas qu'on les laisse vivre dès qu'ils seront âgés, malades.

Comment notre société va-t-elle gérer toutes ces contradictions, ces contre-vérités, ces faux-semblants d'humanisme ?

Sinon en n'appelant plus les choses par leur nom. Ne serait-ce pas le goût de vivre qui aurait disparu ? Ne serait-ce pas l'espérance que l'on voudrait cacher ?

Au contraire nous prétendons que l'espérance n'est pas morte, nous croyons que l'amitié qui tend la main pour vivre jusqu'à la consommation de la vie entretient la paix et même la joie de celui qui meurt comme de celui qui l'accompagne.

Oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne pouvons nous résoudre à penser qu'elle puisse calmer son inquiétude en s'offrant cette fausse perspective. »

Père Alexandre DENIS

Lundi : pas de messe

Messes du mardi au vendredi à 9h00

Samedi : messe anticipée à 18h00

Dimanche : messe à 10h30

Confessions par le Père Alexandre Denis, curé :

Sur rendez-vous.

Accueil et confessions par le Père Henri Gesmier, vicaire :

Du mardi au vendredi dans la sacristie.

Contact : secretariat@spmontmartre.com

Tel : 01 46 06 57 63

Dimanche 25 mai	10h30	Messe des Familles / 6 ^e dimanche de Pâques
	12h00	Quête pour les prêtres âgés
	18h00	Pique-nique de la chorale dans le jardin
		Réunion Scouts
Lundi 26 mai :	PAS DE MESSE	
Mardi 27 mai :	9h00	Messe
	15h15	Catéchisme
	17h00	Chapelet médité
	19h00	Répétition du chœur grégorien
Mercredi 28 mai :	9h00	Messe
Jeudi 29 mai :	10h30	Messe Ascension du Seigneur, solennité
Vendredi 30 mai :	9h00	Messe
	15h30	Visite de l'église en anglais
Samedi 31 mai :	10h15	Catéchisme
	18h00	Messe anticipée / 7 ^e dimanche de Pâques
Dimanche 1er juin	10h30	Messe / 7 ^e dimanche de Pâques
	18h00	Concert dans l'église

Liturgie

Lectures Dimanche 25 mai :1^e lecture : Ac 15,1-2.22-29Psaume : 66,2-5.7.82^e lecture : Ap 21,10-14.22-23Evangelie : Jn 14,23-29**Intentions de messe :****Dimanche 25 mai**

Gustave JOANES (bébé de 11 jours malade)

Mardi 27 mai

Gustave JOANES (bébé de 11 jours malade)

Jeudi 29 mai

Mme Anna JOLY (†)

Dimanche 1er juin

Mme Anna JOLY (†)

Paroisse

HORAIRES ASCENSION ET PENTECOTE**Jeudi 29 mai (Ascension) :**

Messe solennelle à 10h30

Dimanche 8 juin (Pentecôte) :

Messe solennelle à 10h30

Lundi 9 juin :

Pas de messe

CONSECRATION ORDO VIRGINUM**Samedi 14 juin à 14h30 :**

à Notre-Dame de Paris

Dimanche 15 juin :

à l'issue de la messe de 10h30,
nous nous réjouissons de célébrer Auriane et Marion
autour d'un repas paroissial
dans les salles et le jardin du presbytère.

Quête pour les prêtres âgés - 25 mai 2025



Il y a environ 200 prêtres âgés à Paris... Certains servent toujours en paroisse, d'autres sont en foyer logement ou en EPHAD, notamment à la maison Marie-Thérèse.
Nos prêtres âgés ont consacré leur vie au service de Dieu et de leurs frères.

Aujourd'hui, c'est à nous de les aider !

Chèque de soutien à remplir et à adresser à l'ordre de :
Association Diocésaine de Paris - **Quête pour les Prêtres Âgés**
10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Des tracts sont disponibles dans l'église.

Journées d'amitié pour les prêtres aînés



Ce week-end des **24 et 25 mai de 10h à 18h** à la Maison Sainte-Thérèse (Paris 14^e), les diocèses de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis, organisent des journées d'amitié et d'entraide pour les prêtres aînés.

De nombreuses activités seront proposées.

Le dimanche **25 mai à 11h30**, la messe sera célébrée par Mgr Yvon AYBRAM, évêque du Diocèse de Nanterre, à la Chapelle de Tous les Saints.

Vous pouvez venir renforcer l'équipe des bénévoles.

Informations sur dioceseparis.fr/jaep

Journées des chrétiens d'Orient



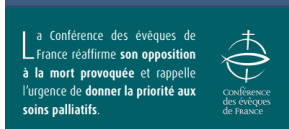
Ce **6^e dimanche de Pâques 25 mai**, L'Œuvre d'Orient invite, comme chaque année depuis 2018, à prier pour les chrétiens d'Orient.

A l'occasion de la Journée mondiale des chrétiens d'Orient, la messe annuelle de L'Œuvre d'Orient, présidée par le cardinal Raphaël Sako, patriarche des chaldéens en Irak et dans le monde, sera célébrée, à 15h, à Notre-Dame de Paris en présence de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris et ordinaire des catholiques orientaux de France, de Mgr Pascal Gollnisch, directeur de L'Œuvre d'Orient, et des représentants des Eglises catholiques orientales.

Huit icônes, qui prendront place dans la chapelle des chrétiens d'Orient, seront bénites au cours de la célébration.

Informations sur : oeuvre-orient.fr

Débat sur la fin de vie : Que dit l'Eglise ?



L'interdit de tuer structure nos sociétés

Légaliser l'euthanasie et le suicide assisté, c'est inscrire au cœur de notre société la possibilité de donner la mort sous conditions.

L'Eglise est au plus proche des malades

Ce sont 800 aumôniers, 1500 bénévoles dans les hôpitaux, 3000 visiteurs des malades à domicile et en EHPAD mobilisés pour la fraternité.

La véritable question soulevée par ce débat n'est-elle pas le sens profond que notre société donne à la vie ?

La dignité humaine est inviolable et inaliénable, quelles que soient les fragilités vécues.

« La vie est un droit, non la mort, celle-ci doit être accueillie, non administrée. Et ce principe éthique concerne tout le monde, pas seulement les chrétiens ou les croyants » (Pape François, [Audience générale du 9 février 2022](#))

« Ne restons pas silencieux ». Les évêques de France réaffirment leur opposition à la mort provoquée et rappellent l'urgence de donner la priorité aux soins palliatifs en proposant plusieurs actions :

- écrire à vos parlementaires,
- partager les affiches et les supports de communication,
- organiser des discussions dans vos paroisses,
- suivre l'actualité de la proposition de loi.

[Lire l'article de la CEF. Retrouver le dossier fin de vie du diocèse de Paris.](#)

Ce dossier rassemble décryptages, textes officiels et outils pour apporter un éclairage sur les questions de l'euthanasie, des soins palliatifs et de l'acharnement thérapeutique.

DISONS NON

à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté!

L'Assemblée nationale
examine, du 12 au 27 mai,
une loi sur l'«aide à mourir».

S'il était adopté le 27 mai, ce texte, parmi
les plus permissifs au monde, menacerait
les plus fragiles et remettrait en cause
le respect dû à toute vie humaine.

Ne restons pas silencieux

**Ensemble, affirmons notre attachement
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,
capables de soulager les douleurs aiguës,
et soucieux d'un accompagnement, sont la
véritable aide jusqu'au bout.



*« On ne joue pas
avec la vie. »
Interpellez votre
parlementaire :*

